

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4775>



Rentrée 2015 : nouveaux statuts, des circulaires d'application dangereuses

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - A la Une en Saône-et-Loire -



Publication date: mercredi 25 février 2015

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



La rentrée 2015 verra l'application du nouveau décret relatif aux obligations de service et aux missions des enseignants du second degré.

Les circulaires d'application constituent une véritable provocation et tournent le dos aux engagements pris lors des groupes de travail sur le métier qui ont conduit aux décrets.

Vous trouverez dans le fichier ci-dessous un bref rappel des 3 types de missions décrites dans le décret, l'analyse du SNES et des extraits des projets de circulaires d'application.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

l'esprit et la lettre du décret



Fédération Syndicale Unitaire